

# CASTELSAGRAT

## BULLETIN MUNICIPAL



Réalisé par les enfants de l'école

Janvier 2021

## Editorial

J'aurais tellement aimé, comme d'habitude, m'adresser à vous de vive voix et avoir le plaisir de vous voir rassemblés pour notre rencontre traditionnelle des vœux, mais, hélas, les consignes sanitaires pour faire face à la pandémie m'en empêchent.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, de fraternité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels ou associatifs en espérant que dans le cours de l'année et, grâce à la vaccination, nous puissions reprendre notre vie d'avant conviviale et amicale.

L'année 2020 a limité toutes nos animations et l'activité des associations mais je dois souligner que la population a su faire face avec courage et solidarité à la pandémie que nous connaissons. L'école a réouvert au mois de mai dans le respect des consignes sanitaires et avec un nombre d'élèves limité. A la rentrée de Septembre, tous les élèves ont repris le chemin de l'école et je remercie les parents qui, suite à notre demande, ont accepté, pour ceux qui le peuvent, de reprendre leurs enfants pour le déjeuner pour éviter un trop grand nombre d'élèves à la cantine.

Merci également aux enfants qui respectent bien les consignes de lavage régulier des mains, port du masque (sauf pour les maternelles), distanciation (peut être la plus difficile) et aux enseignantes et agents de l'école qui font que les élèves, malgré les contraintes sont heureux d'être à nouveau réunis à l'école. Ils ont bien travaillé et, cette année j'ai choisi d'imprimer mes cartes de vœux à partir du travail des élèves de l'école placé dans l'entrée de l'école.

Merci aussi à l'ensemble du personnel communal qui assure le bon fonctionnement quotidien de notre commune, ils sont très polyvalents, accomplissent leur mission avec courage, mes adjoints et mes conseillers municipaux qui m'apportent leur aide et leur soutien.

En ce qui concerne les travaux réalisés l'année passée :

- La réhabilitation de l'ancien couvent pour y créer 6 logements et une salle à usage multiples est maintenant terminée, malgré l'interruption de chantier au 1er confinement. Ce chantier a duré plus longtemps que prévu, mais les appartements ont été mis en location au cours du 3ème trimestre : un seul est actuellement vacant car, suite au 2ème confinement il était difficile d'organiser les visites.
- Actuellement nous sommes en relation avec un service du Conseil Départemental : Tarn et Garonne conseil aux collectivités, pour le projet de rénovation de la salle des fêtes, l'appel d'offre sera lancé début mars et les travaux devraient commencer au mois de Juin, le planning a été bouleversé à cause de la pandémie, mais je sais aussi que cette rénovation est très attendue et nous ne voulons pas la reporter davantage.

TRÈS BONNE ANNÉE À TOUS ET CONSERVEZ L'ESPOIR



# **SOMMAIRE**

-----

Vie municipale

Sur les bancs de l'école

Vie Associative

Nos champions

Guide pratique

**Le SMEEOM**

# VIE MUNICIPALE

## CONSEIL MUNICIPAL

Après les élections de Mai 2020 voici la composition du Conseil Municipal et des différentes commissions :

Francine FILLATRE, Maire  
Jean-Jacques DONZELLI, 1er Adjoint,  
Dominique DELORME, 2ème Adjoint,  
Jean-Pierre RAIMONDO, 3ème Adjoint,

### *Conseillers municipaux*

(Dans l'ordre du tableau des résultats des votes) :

Myriam DELATTRE,  
Nathalie THIERY,  
André DECON,  
Stéphane SALTAREL,  
Benoit BARCELLA,  
Claire PECHABADENS,  
Jean-Marc BORTOLUSSI,  
Patricia BOYER,  
Mireille FRAYSSE,  
Céline HUGON  
Jérôme ANTONIETTI



## COMMISSIONS COMMUNALES

**BATIMENTS** : BOYER Patricia, DECON André, DONZELLI Jean-Jacques, SALTAREL Stéphane,

**VOIRIE** : ANTONIETTI Jérôme, BARCELLA Benoit, BORTOLUSSI Jean-Marc, FRAYSSE Mireille, RAIMONDO Jean-Pierre.

**AGRICULTURE** : ANTONIETTI Jérôme, BARCELLA Benoit, DELORME Dominique, RAIMONDO Jean-Pierre, SALTAREL Stéphane.

**PERSONNEL COMMUNAL** : DELORME Dominique, DONZELLI Jean-Jacques, RAIMONDO Jean-Pierre.

**TOURISME – CULTURE - SPORTS ET LOISIRS** : ANTONIETTI Jérôme, BARCELLA Benoit, BORTOLUSSI Jean-Marc, BOYER Patricia, DECON André, DELATTRE Myriam, DELORME Dominique, DONZELLI Jean-Jacques, FRAYSSE Mireille, HUGON Céline, PECHABADENS Claire, RAIMONDO Jean-Pierre, SALTAREL Stéphane, THIERY Nathalie.

**AFFAIRES SCOLAIRES** : DELORME Dominique, FRAYSSE Mireille, HUGON Céline, THIERY Nathalie.

**COMMISSION SOCIALE** : THIERY Nathalie.

**ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT** : BORTOLUSSI Jean-Marc, DELORME Dominique, DONZELLI Jean-Jacques.

**CIMETIERE** : DELATTRE Myriam, PECHABADENS Claire, SALTAREL Stéphane.

**LOGEMENTS** : ANTONIETTI Jérôme, BARCELLA Benoit, DECON André, DONZELLI Jean-Jacques, HUGON Céline.

### **APPEL D'OFFRES :**

Titulaires : DECON André, DELORME Dominique, RAIMONDO Jean-Pierre

Suppléants : ANTONIETTI Jérôme, BARCELLA Benoit, SALTAREL Stéphane

### **DELEGUES SDE82 :**

Titulaire : DECON André

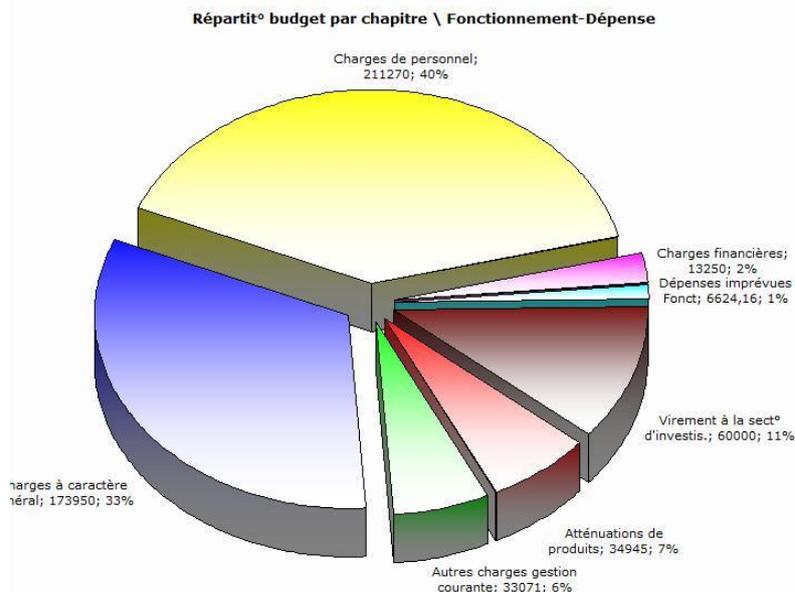
Suppléant : BORTOLUSSI Jean-Marc

### **DELEGUES DU SMEP :**

Titulaires : BORTOLUSSI Jean-Marc, FILLATRE Francine

Suppléants : DONZELLI Jean-Jacques, FRAYSSE Mireille

# BUDGET COMMUNAL



A ce budget principal s'ajoute le budget du **service assainissement** qui est un budget annexe voté par le conseil municipal. A noter que ce budget doit obligatoirement s'équilibrer. En dépenses, il comprend les frais de personnel liés à l'entretien de la station d'épuration (entretien réalisé par nos employés municipaux) et les frais d'intervention d'une entreprise spécialisée en cas de panne sur la station elle-même ou la station de reprise. En recettes la redevance payée par les abonnés.

**Le service assainissement collectif vient d'être transféré à la Communauté de Communes des Deux Rives de Valence d'Agen le 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour être en conformité avec la loi.**

## TRAVAUX :

### REHABILITATION DE LOCAUX COMMUNAUX :

#### REHABILITATION L'ANCIEN COUVENT AMENAGEMENT DE 6 LOGEMENTS ET D'UNE SALLE MULTI-USAGES

L'opération est terminée.

Cette réhabilitation avec l'aménagement de 6 logements et d'une salle multi-usages permet de préserver ce patrimoine existant et d'améliorer l'attractivité globale du village : maintien du groupe scolaire, des commerces pour les habitants du village et des alentours comme pour l'animation et la vie locale.



# Sur les bancs de l'école...

En janvier, les enfants sont retournés sur les bancs de l'école après des festivités de fin d'année un peu particulières. Cette année 63 élèves remplissent les 3 classes du Regroupement Intercommunal Castelsagrat Montjoi :

- 24 élèves sont inscrits dans la classe maternelle de TPS PS MS GS, accueillis par Mme SARA, l'enseignante, Mme ANTONIETTI, l'ATSEM.
- 16 élèves composent la classe de CP CE1 de Mme BERNARD, la Directrice de l'école de Castelsagrat.
- 19 élèves fréquentent la classe de CE2 CM1 CM2 de Montjoi, sous la responsabilité de Mme JOUANNY, la Directrice de Montjoi.

L'année scolaire a débutée dans un contexte sanitaire particulier. Après une fermeture de l'école de Mars à juin 2020, la reprise s'est faite avec beaucoup de contraintes pour les élèves. Activités et sorties limitées ou interdites, les festivités et rencontres qui ponctuaient la vie des élèves du Bassin de la Barguelonne sont arrêtées depuis un an. Mais les enfants se montrent très courageux et continuent tout de même à jouer, bricoler, apprendre et à grandir.



Dans ce contexte particulier nous remercions l'ensemble des partenaires de l'école : les enfants doivent pouvoir continuer à s'épanouir tout en maintenant des règles d'accueil strictes. L'appui des parents et de la Municipalité de Castelsagrat est essentiel. Nous remercions Mme la Maire et les élus municipaux pour leur soutien financier et logistique, pour l'attention et l'intérêt qu'ils portent à notre école, ainsi que les parents qui se sont adaptés à toutes les contraintes et aux vaillants élèves qui gardent toujours le sourire malgré une école « pas comme les autres » depuis bientôt un an.

Remercions aussi le personnel municipal qui permet à l'école de fonctionner dans les meilleures conditions possibles : Mme Joëlle ANTONIETTI (ATSEM, garderie et activités périscolaires), Mme Rosa BOUKHATA (garderie et cantine), Mme Sabine GUILBAUD (cantine, garderie et activités périscolaires), et Mr Alain GUILBAUD ainsi que Mr Philippe ROUZIERES, qui s'occupent avec efficacité de l'entretien de l'école.

Meilleurs vœux à tous.

# VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITE DES FETES

→ l'agenda du site de la mairie - <http://www.castelsagrat.fr/fr/accueil.html>

→ la page Facebook - <https://www.facebook.com/comitedesfetes.castelsagrat/>

@ bientôt et ..... Vive Castelsagrat !

Le Président, Dominique Delorme

## U S CASTELSAGRAT CYCLISME



FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

USC CASTELSAGRAT 82

Siège social : DONZELLI Jean-Claude La Paulerie 82400 CASTELSAGRAT

Tél : 05.63.94.27.26 / 06.76.60.51.66

### Le club « 45 ans plus tôt »



### ECHO SAISON 2020

Le club a traversé une année chaotique avec quelques épreuves mais pas de championnats, épidémie oblige ! Pour 2021, trois nouvelles recrues sont venues renforcer l'effectif atteignant ainsi la barre des 39 concurrents. Quatre organisations sont prévues : le 14 mars (Merles), le 10 avril, une autre dans le mois de juillet et le VTT à Castelsagrat à l'occasion de la fête de Fourquet.

Tout ceci sous réserve de l'amélioration de la crise sanitaire ; le moral de la troupe reste malgré tout au beau fixe. Le bureau cycliste souhaite les meilleurs vœux aux Castelsagratoises et Castelsagratois pour 2021.

Le Président, Jean-Claude DONZELLI

## ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE CASTELSAGRAT

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 et que nous puissions avoir le plaisir de nous retrouver et à nouveau partager des moments chaleureux et conviviaux.

Si l'année 2020 ne nous a que peu permis d'exercer nos activités, nous espérons vous retrouver le plus rapidement possible lors de nos cours hebdomadaires mais également lors des manifestations que nous organisons tous les ans. Nous vous accueillerons avec plaisir, et dès que possible, pour la gymnastique tous les mercredis de 18h30 à 19h30, pour le step également les mercredis de 19h30 à 20h15 et pour le yoga les jeudis de 19h00 à 20h00.

Contact : Claire PECHABADENS au 05 63 95 76 17.



# *Les Chênes Verts de Castelsagrat*

*Après une année perturbée par ce virus, nous espérons retrouver rapidement nos activités qui nous manquent tant : belotes, broderie, repas etc...*



*Les fêtes de Noël et du 1er Janvier ne se sont pas déroulées comme les années passées.*



*Noël, une si belle fête de famille a été perturbée par le confinement et, beaucoup d'entre nous, avons été obligés de nous restreindre pour éviter toute contamination..*

*Les douze coups de minuit du 31 décembre se sont égrenés sans gaité ni flonflons.*



*Nous vous enverrons le programme pour 2021 qui, je l'espère, pourra se réaliser.*

*Le Conseil d'Administration et moi-même, vous souhaitons une bonne année, une bonne santé, pour l'année 2021 ? Prenez soin de vous !*

*la Présidente : Monique Lagouanelle*

# ASSOCIATION LES AMIS DES CHATS



*Pour le bien être des chats et  
pour l'harmonie dans nos communes,  
la stérilisation de nos félins est indispensable*

SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

 @lesamisdeschatsroquecor

Association loi 1901 no. : W821000447 [www.les-amis-des-chats.com](http://www.les-amis-des-chats.com)

L'association « Les amis des chats » agit dans votre commune afin de limiter la population de chats errants. Elle félicite et remercie votre mairie pour lui donner l'autorisation via un arrêté municipal de gérer les programmes « piéger-stériliser-identifier-relâcher ». Une méthode légale et reconnue pour un contrôle humain et durable de cette population féline.

## POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS

Compléter et nous renvoyer le formulaire *Demande de programme PSIR pour chats errants*

Le formulaire est téléchargeable depuis notre site Internet rubrique AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS et disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et dans votre mairie.

L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires, lorsque nos fonds nous le permettent.

## POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE

Compléter et nous renvoyer le *Formulaire de demande de bon de stérilisation*

Le formulaire est téléchargeable depuis notre site Internet rubrique AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE et disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et dans votre mairie.

Merci de prévoir un délai de 3 semaines pour recevoir votre bon de stérilisation.

2020 a été une année très difficile qui a touché de plein fouet notre association. Moins de subventions municipales accordées et moins de fonds habituellement obtenus lors d'évènements tels que vides greniers, brocantes et manifestations de collectes de fonds. A cela s'ajoute une grosse perte financière due à la fermeture temporaire de nos boutiques de Lauzerte et Roquecor. Les dons reçus des particuliers ont été indispensables pour continuer nos actions et sont sincèrement appréciés. Les stérilisations suspendues pendant le premier confinement ont eu pour conséquence un grand nombre de naissances de chatons donc plus de dépenses à venir. Pour toutes ces raisons, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien !



**Le calendrier 2021** est disponible. Cette édition présente de magnifiques photographies de chats en noir et blanc. Au prix de 8€ (+ frais de port), en vente en ligne via notre site Internet et dans nos boutiques de Lauzerte et Roquecor, dès leur réouverture.

Rendez-vous sur notre site internet et notre page Facebook pour la liste actualisée d'autres points de vente.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre travail et votre soutien si précieux en cette année 2020 si difficile. Nos amis félins ont besoin de nous. Merci pour eux !

**Prenez soin de vous.**

Le Bureau

Course de Castelsagrat :

## 2 week-ends de course prévus en 2021 !

2020 fut une année bien triste pour tout le village avec la crise sanitaire du covid-19. Dans ce contexte difficile, l'Association d'Endurance Equestre des Bastides du Bas Quercy n'a pas été en mesure d'organiser les courses prévues au calendrier 2020.



L'association « endurance équestre des Bastides du Bas Quercy » souhaite que l'année 2021 soit plus sereine et vous invite à participer avec les cavaliers à la prochaine course d'endurance le week-end du 29 et 30 mai pour des petites épreuves de 20 à 80 km et des épreuves d'endurance en attelage, puis le week-end du 4, 5 et 6 juin pour les épreuves internationales de 80 à 160 km dans notre belle bastide de CASTELSAGRAT.

Les organisateurs :

Jean-Jacques DONZELLI, Frank VERBRUGGE, Anne DONZELLI,  
Anne-Charlotte VERBRUGGE, Claire SAPET  
Mapie MEUNIER, Mireille et Gilles FRAYSSE

## Félicitations à tous nos sportifs



Photo de l'arrivée

### « ENDURANCE EQUESTRE »

#### NICOLAS BALLARIN

Sportivement, 2020 fût une année "covid" et malheureusement beaucoup de courses internationales n'ont pu se dérouler.

Néanmoins entre 2 confinements Monpazier a pu se tenir.

Nicolas y participait avec ANIR DE LA TEULIERE.

Ils ont terminé 3ème du Championnat de France sur la 160 km.

### « ROLLER SPORT »

#### SAMANTHA GONCALVES

Samantha a participé au marathon de Paris, elle a fait 2ème en solo au 4 heures de Mérignac, 4ème au semi-marathon de Lourdes / Tarbes.



### « ROLLER SPORT »

#### DORIAN HUGON

Dorian : il a participé au Marathon de Paris, 1er en équipe au 4 heures de Mérignac, 1er au semi-marathon de Lourdes/Tarbes, 1er au général de la Copa inter pyrénées de Lourdes, a participé à l'inter copa pyrénées de Pampelune (en Espagne), 9ème au championnat de France marathon de Fay De Bretagne (en Loire-Atlantique), a participé au national de St Pierre les Elbeufs (en Normandie), participation au championnat de France route de Lamballe (en Bretagne).

# GUIDE PRATIQUE

La commune vient d'adhérer à « PanneauPocket », une solution d'alertes et d'informations pour les habitants de Castelsagrat. En téléchargeant l'application gratuitement, vous recevez une notification instantanément sur votre portable pour toutes nouvelles alertes et informations de la commune, toujours accessible, toujours disponible directement dans votre poche !

**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

100% Analytique  
Gratuit  
sans publicité

Disponible sur Google PlayStore (Android), AppStore (Apple) ou AppGallery (Huawei)

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tappez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".



Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile et ce entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Se faire recenser permet de se présenter aux examens officiels et d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

## TELEPHONIE MOBILE – RECENSEMENT DES BESOINS

SI VOUS RENCONTREZ DES PROBLEMES DE COUVERTURE MOBILE DANS UNE ZONE DETERMINEE, A SAVOIR L'ABSENCE OU LA MAUVAISE COUVERTURE PAR L'ENSEMBLE DES OPERATEURS OU PAR CERTAINS UNIQUEMENT, NOUS VOUS INVITONS A LES SIGNALER A LA MAIRIE.

## ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES	5 avis de naissances
MARIAGES	3 mariages
PACS	2 pacs
DECES	4 décès



La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes et des familles

# CADRE DE VIE

## DIVAGATION DES CHIENS

Des plaintes pour divagation de chiens ayant été déposées par plusieurs personnes, il est rappelé que les propriétaires de nos amis les chiens en sont responsables. Nous ne voudrions pas avoir à prendre des mesures à leur encontre, aussi il est demandé d'y porter attention.

L'arrêté municipal permanent en date du 17 juillet 2018 concernant la lutte contre la divagation des animaux est affiché à la porte de la Mairie : « Selon l'article L211-23 du code rural et de la pêche maritime, **est considéré comme en état de divagation tout chien qui**, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, **n'est plus sous la surveillance effective de son maître**, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation » ;

« Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs, jardins publics et à l'intérieur du village » ;

« Tout animal errant ou en état de divagation trouvé sur le territoire communal sera immédiatement saisi, mis et gardé en fourrière à la SPA de GOLFECH. Les frais sont à la charge du propriétaire du chien ».

## GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE

Nous essayons dans la mesure du possible d'améliorer notre cadre de vie et de maintenir notre village propre et agréable.

Le non-respect des règles de vie : déchets divers, excréments, est regrettable.

Mesdames, Messieurs quand vous sortez vos animaux, vous n'oubliez pas la laisse ? N'oubliez pas non plus les sacs pour ramasser leurs déjections. Certains lieux ne sont plus des espaces verts mais des espaces de « mines » mal odorantes, en particulier dans les venelles.

Nous avons constaté que plusieurs véhicules sont stationnés depuis plusieurs mois à différents endroits du village ; Or en application de l'article R 417-12 du code de la route, le stationnement de plus de 7 jours est considéré comme abusif.

Nous vous rappelons que les parkings sont à usage commun et correspondent à un droit d'usage **temporaire**.

Nous portons également à votre connaissance que les travaux de réparations mécaniques, les vidanges

« sauvages » sont interdites sur la voie publique car ils créent des troubles à l'ordre public de différentes natures : sanitaire, sécurité, bruit, pollution (Article R\*116-2 du Code de la voirie routière :

« Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public »).



## **NUISANCES SONORES**

### **Bruit de travaux**

- Les travaux d'origine professionnelle sont soumis à restriction horaire : 7h – 20h du lundi au samedi inclus. L'intensité sonore n'est pas prise en compte. Les travaux de nuit sont strictement interdits sauf dérogation spéciale accordée par le maire.
- Les travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) sont également soumis à des horaires restrictifs de 8h à 12h et de 14h à 20h, du lundi au samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

### **Bruits domestiques de comportement**

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (aboiments...).

***Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.***

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

### **À savoir :**

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Source : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/)

*Comme nous vous l'indiquions dans un des bulletins municipaux précédents, la Communauté de Communes des Deux rives a mis à disposition des maires, un service de police intercommunale qui pourra suite à la constatation pour ces différents faits, dresser un procès-verbal en conséquence.*





## **COMMERCES ET SERVICES**

### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Place de la Liberté Tél : 05 63 94 25 00  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 11h30

### **BOULANGERIE/PÂTISSERIE**

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 26 66  
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h30 – le dimanche de 7h à 12h30

### **SALON DE COIFFURE- Sandy ROUX**

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 28 99  
Ouvert le mardi - jeudi - vendredi et samedi de 9h à 17h

### **EPICERIE/TABAC/JOURNAUX – Myriam DELATTRE**

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 50 70  
Ouvert le dimanche et le lundi de 8h à 12h30 et du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h15

### **BAR-RESTAURANT : LE CAFE DU SIECLE- Frédéric RAVENEAU**

Place de la Liberté - Tel. 05 63 94 26 12  
Tous les jours de 9h à 15h et de 17h à 23h- Fermé le lundi

### **Vente de pain à la ferme : « LOUBOULBIL »**

« Querbis » - Tel. 05 63 94 52 90 – 06 88 02 70 15  
Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 – le samedi de 14h30 à 16h30

### **Garage WYDRELEC'AUTO**

4 Chemin des Catalpas-Tel : 05 63 04 20 41  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h – le samedi de 8h à 12h

### **TAXI-AMBULANCE Jean-Pierre**

Tél : 05 63 39 74 35 – 06 07 22 66 80

### **CABINET INFIRMIERS DU QUERCY**

Rue Numa Boudet – Tél : 05 63 94 24 60

### **Crouzevialle Julien - Infirmier**

« Giscard » Tél : 06 63 40 21 32

## COMMERCES AMBULANTS

**BOUCHER – CHARCUTIER** – Thierry DAUMIERES  
Place de la Liberté - Le jeudi de 11h à 12h30

**PIZZA MOBILE – Chez Mireille**  
au lieu-dit Fourquet – Le vendredi à partir de 17h  
Tel. 07.81.18.45.80

**LA PETITE FERME DE LA FORET - Légumes BIO**  
Vente directe à la ferme - Lieu-dit La Forêt - 82400 CASTELSAGRAT  
Contact : 06.95.42.36.35 - [christine.grub82@gmail.com](mailto:christine.grub82@gmail.com)  
A Fourquet le vendredi de 16h à 20h - <https://www.facebook.com/lapetitefermedelaforet/>

**LE PETIT TRUCK DU SUD-OUEST – Cuisine mobile authentique**  
Tel. 07.82.27.36.56 – [contact@lepetittruckdusudouest.fr](mailto:contact@lepetittruckdusudouest.fr) - [www.lepetittruckdusudouest.fr](http://www.lepetittruckdusudouest.fr)

**LES FROMAGES DE NINA ET STAN**  
Tel. 06.45.78.70.40 - [lesfromagesdenina@hotmail.com](mailto:lesfromagesdenina@hotmail.com) –  
[www.facebook.com/pg/lesfromagesdeninaetstan](http://www.facebook.com/pg/lesfromagesdeninaetstan)

**LA CAVE AUX CHAMPIGNONS**  
Tel. 06.75.69.02.83 - <https://fr-fr.facebook.com/pg/lacaveauxchampignons/posts/>

## ARTISAN D'ARTS

« **AU COIN DE MA GRANGE** » - Béatrice CRABIERES  
Décors peints – meubles peints – objets de charme – Tel. 06.79.21.54.02

## ARTISANS - ENTREPRISES

**ACCROCHE TOIT – Charpente**  
« Cavallé haut » Tél : 06 20 58 05 89

**ANTONIETTI Nicolas – Chauffage – Ramonage – Plomberie – Energies renouvelables – Dépannage**  
« Lasbordes » Tél : 06 85 21 31 57

**CORB'ALU – Menuiserie**  
« Saint-Michel » Tél : 07 89 08 66 02

**DONZELLI RENOVATION – Maçonnerie**  
6 rue du 19 Mars Tél : 06 83 86 73 06 – 05 63 94 25 78

**FRAYSSE – Fenêtres volets persiennes**  
16 rue Porte-Grande Tél : 05 63 94 24 23

**I2MI - INSTALLATION MAINTENANCE MECANIQUE INDUSTRIELLE**  
Rue Louis Dupiech - 06 13 30 75 29 - [eurl.i2m@gmail.com](mailto:eurl.i2m@gmail.com)

**MARCHIOL – Abattage élagage**  
« Rouchou » Tél : 05 63 94 28 08 – 06 07 12 32 68

**PICARD Joël – Menuiserie escalier**  
« Grande Borde » Tél : 05 63 39 76 31



# SYNDICAT



## Jetons moins, trions plus !

### Pour des fêtes solidaires, locales et joyeuses !

**Des cadeaux utiles, zéro déchet** : les faits maison (produits ménagers, kit recette préférée en bocal, tisane ou pâte à tartiner maison, kit cotons réutilisables...), les immatériels (séance ou cours de photo, de cuisine, un soin du corps, un nuit hors de chez soi, un bon repas, des spectacles, un abonnement à une revue, des ateliers réparation ou bricolage, un abonnement à une AMAP...), les secondes mains (jouets ou vêtements d'occasion...) ... le tout emballés avec soin (furoshiki, cartons réutilisés, papier kraft décoré soi même...)

**Pas de gaspillage** : des quantités adaptées au nombre de convives, des produits locaux et de saison, du fait maison, des restes accommodés...



### Le tri des textiles, une riche idée...

Offrez une 2<sup>ème</sup> vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant **propres et secs** (même déchirés ou troués) dans un **sac bien fermé** (chaussures liées par paires) dans une borne textile.

Pour trouver le point le plus proche : [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

Effets positifs sur l'environnement, bénéfiques économiques et sociétaux : tous gagnants !

### Quelques rappels nécessaires...

En VRAC  
Les emballages en carton, métal et plastique



En VRAC  
Tous les papiers



Les bouteilles, pots et bocaux en verre



# Les déchets occasionnels ou toxiques en déchèterie

## Les bons réflexes :

- Je trie mes différents déchets avant de venir
- Je présente ma carte d'accès à l'agent d'accueil
- Je respecte les consignes de l'agent d'accueil

**Attention :** récupération interdite, limitation de vitesse à 20 km/h, animaux interdits, dépôts à l'entrée interdits, accès en dehors de heures d'ouverture interdit.



## Benne mobilier

Pour le recyclage des meubles hors d'usage.



CHAISES



FAUTEUILS



RANGEMENTS



LITERIE



TABLES



JARDIN

Avant de jeter, pensez-y !



REUTILISATION  
REEMPLOI



### POUR VOS PRODUITS CHIMIQUES USAGÉS

## DIRECTION LE POINT DE COLLECTE

<b>DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION</b>	<b>DÉCHETS DES PRODUITS DE JARDINAGE</b>	<b>DÉCHETS DES PRODUITS DE CHIMISIE, COSMÉTIQUE ET PARFUMS</b>
<b>DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGE</b>	<b>DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGE</b>	<b>DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGE</b>

DÉCOUVREZ TOUS LES POINTS DE COLLECTE ET LES DÉCHÈTTERIES SUR [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)

## EcoLogic

### Pour bien trier les déchets électriques (DEEE')

<b>Écrans</b>	<b>Petits appareils</b>	<b>Grands électroménagers hors froid</b>	<b>Grands électroménagers froid</b>
Stockage en coque	Stockage en boîte	Stockage au sol	Stockage au sol

© 2014 EcoLogic. Tous droits réservés.

PÉDALE	PLS	ÉCO-ÉVALUÉS
CARTONS	CENDRES/BOIS	COUTES/INJECTEURS/CLONAGES/STYLS
LAMPES	PILES ET ACCUMULATEURS	RAYONNEMENTS
L'ASSOUVISSANT	M. SÉCOURS	